



Formation des Experts de Justice  
près la Cour d'Appel de Bourges



## Bulletin d'inscription

Session de formation des Experts de Justice  
près la Cour d'Appel de Bourges du jeudi 25 juin 2026.

Monsieur / Madame (rayez la mention inutile)

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Tél : .....

Mail : .....

Branche et rubrique principale : .....

Adhérent(e) à la CEJB / Non adhérent(e) à la CEJB (rayez la mention inutile)

Je m'inscris à la journée de formation du jeudi 25 juin 2026 et règle la somme de ..... € par virement bancaire, puis j'envoie le présent bulletin d'inscription à [regis.marquet@expert-de-justice.org](mailto:regis.marquet@expert-de-justice.org) et [bruno.gautier@expert-de-justice.org](mailto:bruno.gautier@expert-de-justice.org)

Fait à ..... Le .....

Signature .....


En cas d'absence à la formation, le paiement est dû à la CEJB. En cas d'absence excusée avant le lundi 25 mai 2026 à 18h par courriel exclusivement, le paiement vous sera remboursé sur demande de votre part.



## Modalités de paiement par virement bancaire.

Pensez à préciser dans l'objet du virement la mention suivante ;

« *NOM Formation 25 juin 2026* »

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	37565	00011291801	67	EUR	CM VIERZON	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8375	6500	0112	9180	167
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
<b>Domiciliation</b> CM VIERZON 9 RUE BLANCHE BARON BP 222 18102 VIERZON CEDEX ☎ 02 48 51 02 22				<b>Titulaire du compte (Account Owner)</b> COMPAGNIE DES EXPERTS JUDICIAIRES DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL 6 B RUE DES POULIES 18000 BOURGES		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		